



P i v o

N°64 ♦ Octobre 2010

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge



ÉDITORIAL

À écouter la radio ou lire les éditoriaux de mes collègues maires, tout va mal. Baisse des dotations de l'État, difficultés sociales croissantes, etc... Cela est vrai, comme il est vrai que ce sont aussi des caprices de riches.

Les communes et beaucoup d'autres collectivités ont pris l'habitude de vivre avec des recettes toujours en progression, notamment financées par le déficit du budget de l'État.

Les élus ont pris l'habitude d'intervenir à propos de n'importe quel événement. Tant pis si c'est inefficace et relève de l'émotion pour satisfaire au populisme primaire

Certes, la France reste un pays riche, envié, plein de traditions humanistes. Mais un nombre croissant de nos concitoyens rencontre des difficultés quotidiennes à cause de la séparation, du chômage, du manque de logement.

Ils méritent notre plus grande attention car ils sont la dimension humaine qui prime sur toutes les autres.

Ne remplaçons pas la solidarité par l'égoïsme personnel ou catégoriel. N'abandonnons pas notre responsabilité pour nous défaire sur les autres, que ce soient les créanciers de la France ou nos enfants.

Écoute, modestie, franchise, responsabilité, peuvent utilement compléter la devise républicaine.

Avec mon dévouement.

François Cholley, votre maire



La cloche a sonné, en rang par deux !...

Que d'émotions en cette rentrée scolaire, une de plus pour certains, la toute première pour d'autres...

À lire page 2

Solidarité enfance

CESU : un nouveau mode de paiement pour la garde d'enfants

Lors de sa séance du 25 mars 2010, le conseil municipal décidait la mise en place, à partir du 1^{er} septembre 2010, du règlement par chèque emploi-service universel (CESU) « préfinancé » de la garderie périscolaire (matin et soir), de la halte-garderie et de la crèche (multiaccueil), conformément à la réglementation en vigueur qui excluait alors le CLSH.

Une loi très récente, du 23 juillet 2010, a rendu éligible au dispositif CESU les centres de loisirs sans hébergement, **pour les enfants de moins**

de 6 ans. La ville va donc très rapidement mettre en place la procédure adéquate.

Concrètement, ce mode de paiement ne modifie en rien votre facturation. Toutefois, les personnes ayant opté pour le prélèvement automatique devront faire parvenir leurs chèques CESU avant le 25 du mois de réception de la facture. Passé ce délai, les CESU ne pourront pas être acceptés et seront renvoyés. Par ailleurs, les chèques préfinancés d'un montant supérieur à la somme à régler ne seront pas remboursés.

À retrouver dans ce numéro...



Scolaire
Le bio à la cantine

p. 4



Urbanisme
Les grands projets

p. 6



Culture
Le nouveau site Internet

p. 16

Rentrée 2010

La cloche a sonné, **en rang par deux !...**

Que d'émotions que de redécouvrir son école et de voir ce qui a changé pendant l'été.

« Tiens, en élémentaire Bouton la mairie a refait le parvis (1) qui était tout abîmé depuis la neige de cet hiver. Maintenant il est tout beau, tout lisse... C'est joli ! Surtout que le vieux portail qu'on n'arrivait plus à fermer a lui aussi été changé ! ». « Oui, se félicite Sandrine HILLION, la directrice, et je peux même l'ouvrir depuis ma classe maintenant car les services techniques m'ont installé une ouverture à distance dans ma classe, c'est beaucoup plus pratique ! ».

« Et puis quoi d'autre de neuf à Bouton ? ». Le bureau de la directrice, mais ça on ne le voit pas, sauf quand on est convoqué... Le vestiaire des dames de services (là non plus pas d'accès au public), toute la peinture de la cuisine (2) qui a été refaite pendant l'été... Et puis bien sûr la cour de récréation qui a été « remise à neuf », les classes qui sont toutes propres.



1 - Nouveau parvis



2 - Rafraîchissement de la cantine



3 - Mise en couleur de la barrière



4 - Réfection du parking

Mais revenons en à la rentrée. Lors de notre arrivée à l'élémentaire, Madame HILLION, Monsieur CHOLLEY et Madame DURANTON attendent les derniers arrivants en compagnie d'un monsieur, Monsieur BOUR qui est l'inspecteur de l'Éducation Nationale... Y aurait il un problème ? Regards inquiets des parents qui savent que cette rentrée est importante car l'inspecteur est venu compter les élèves pour savoir si la 12^e classe va être fermée ou laissée ouverte... Ouf, comptage fait (l'inspecteur est venu dans toutes les classes) tous les enfants sont là et la 12^e classe reste ouverte !

« Tiens, en maternelle Bouton il y a une toute nouvelle barrière qui a changé de couleur ! C'est très joli ! » Effectivement durant l'été la barrière de la cour (3) a été intégralement refaite par les services techniques qui ont également nettoyé la cour et « la jungle » de

coquelicots (et de chardons) qui était sous les arbres. En revanche, l'école, compte une classe de moins puisque le nombre d'élèves ayant fortement baissé, il a fallu fermer la 6^e classe...

Dirigeons-nous maintenant vers le groupe scolaire des Érables...

« Tiens, le parking a été refait ! » Comme la mairie l'avait annoncé aux parents et aux enseignants du groupe scolaire, le sol du parking a été gravillonné (4), les peintures des plots également qui ont été repeints par les jobs d'été. Mais ce n'est pas tout, l'ensemble du groupe a été ravalé, des classes repeintes en élémentaire, des jeux installés dans la cour de maternelle et les bancs de la cour repeints aux couleurs des barrières de jardin. L'abri à vélo a également été refait car la porte avait beaucoup souffert...

Ce que les enfants ne voient pas, en revanche, c'est tout ce que les services techniques ont dû faire pendant l'été, à cause par exemple du gros orage du 14 juillet.

Mais, ouf, le jour de la rentrée, tout est en ordre et c'est avec le sourire qu'on est attendu par Mesdames BÉZAGUT et GRISON, les deux directrices qui accueillent tous les nouveaux élèves... Le sourire un peu tendu en fait de Madame BÉZAGUT, parce que là aussi, Monsieur l'Inspecteur est là avec Madame DURANTON pour venir compter les enfants...

L'année dernière, le faible nombre d'enfants de maternelle avait conduit l'Inspection à fermer la 4^e classe et... cette année, le nombre beaucoup plus important d'enfants a permis... de rouvrir cette 4^e classe !!!



Tout s'est joué à un enfant près : il fallait vraiment être à l'heure ! En revanche, en élémentaire Érables, la fermeture de la 7^e classe est bien définitive (pour cette année).

Une rentrée sous le soleil - vous avez remarqué, il fait toujours beau le jour de la rentrée ? - deux fermetures de classes qui étaient prévues, l'une en élémentaire Érables et l'autre en maternelle Bouton...

Encore une nouvelle rentrée qui s'est bien passée grâce au travail actif des services de la mairie : services techniques et service ménage, le service scolaire qui a coordonné tout le monde, grâce aux enseignants qui avaient préparé toutes leurs classes de façon à être prêts pour accueillir les enfants, grâce à Monsieur l'Inspecteur qui avait tenu compte de l'évolution des effectifs et qui avait prononcé deux mesures provisoires devant être confirmées à la rentrée, et grâce aussi aux parents qui avaient bien compris l'importance de bien être à l'heure sur les deux écoles où un comptage était prévu.

Merci à tous !

Nouvelle association

Le groupe scolaire des Érables et la maternelle Bouton ont le plaisir de vous annoncer la création de leur association, « **Les GEMB de Villemoisson** ».

Elle réunit élèves, parents et enseignants de ces 3 écoles. Son objectif est de permettre aux élèves de participer à des rencontres sportives et culturelles principalement pendant le temps scolaire et organisées par

l'USEP 91 (Union Sportive de l'enseignement du 1^{er} degré).

Afin de financer les transports en car lors de ces rencontres, parents et enseignants se mobilisent au travers de différentes actions :

- ventes hebdomadaires de pains au chocolat aux sorties des écoles,
- tenue d'un stand à la brocante du 26 septembre...

C'est leur première rentrée aussi à Villemoisson ...



Les écoles de Villemoisson accueillent cette année cinq nouveaux enseignants : **M. Vincent PENDINO**, **Mlle Sophie BERNARD**, **Mme Stéphanie ODASSO**, **Mme Corinne LAVIGNAC** à l'élémentaire Bouton, et **Mme Lucie RACHAS** à la maternelle Érables.

Nouveaux visages également au collège Blaise Pascal. En effet, **Mme Marianne**

COSSÉ (à gauche sur la photo), a pris ses fonctions de principale d'établissement. Elle est assistée de **M. Christophe ODORICO** (à droite), principal adjoint.

Enfin, une infirmière scolaire, **Mme Fabienne VERNIAU** (au centre), a été nommée sur le secteur Villemoisson-Villiers et interviendra en milieu scolaire primaire et secondaire.

Restauration scolaire

Du bio dans les écoles ?

Lancée en janvier dernier dans le cadre de la commission scolaire, la réflexion sur l'introduction de davantage de composants « bio » dans les menus du restaurant scolaire a donné lieu en juin dernier à une grande enquête auprès des parents sur leurs souhaits pour les repas de leurs enfants.



Petit retour en arrière, pour bien comprendre l'historique du bio dans les écoles.

Depuis bientôt trois ans, la municipalité a décidé d'introduire du bio dans les menus des enfants, comme le prévoit le Grenelle de l'environnement qui préconise de progressivement parvenir à 20 % d'alimentation bio dans la restauration collective. Afin de sensibiliser les enfants au bio, il a été décidé de concevoir les repas bio sous forme d'animation : une fois tous les deux mois, un des repas est entièrement bio et donne lieu à une sensibilisation spécifique auprès des enfants.

Qu'a-t-on constaté ?

Tout d'abord, que les repas bio étaient appréciés des enfants qui les mangeaient plus facilement que les repas traditionnels.

Peut être du fait de l'animation, peut être aussi du fait d'une meilleure qualité gustative. Mais parce que le bio n'est pas un « gadget », mais bien une façon de concevoir son alimentation et sa façon de consommer, il a été proposé aux parents de s'associer aux élus et aux professionnels pour réfléchir à la façon d'atteindre le mieux possible et le plus intelligemment possible l'objectif des 20 %.

Après avoir travaillé sur le sujet, entendu des professionnels et des élus qui avaient introduit davantage de bio dans leur restauration scolaire, un questionnaire a été adressé à tous les parents des écoles.

Il ressort de ce questionnaire que les parents sont souvent peu au courant du fait que du bio ait déjà été introduit et que, si les enfants



semblent apprécier cette consommation, ils n'échangent pas avec leurs parents à ce sujet lorsqu'ils rentrent à la maison.

En revanche, les parents sont très largement sensibilisés à la question du bio qu'ils considèrent comme un mode de consommation souhaitable en terme de santé, mais aussi et surtout, en terme de qualité gustative. Les parents trouvent qu'il faudrait davantage de bio dans les repas, introduit de façon transversale et systématique, et non pas seulement dans le cadre d'animations ponctuelles.

Arrivent en tête des produits qu'ils souhaiteraient voir introduits : le pain, les pâtes et les légumes.

Enfin, plus de la moitié des parents seraient prêts à soutenir cette démarche et à consentir une augmentation du prix du repas qui correspondrait à 5 % d'augmentation (soit

un peu plus de 2 € par mois supplémentaires à payer).

Un petit déjeuner sur le thème du bio sera organisé dans les prochaines semaines...

À suivre...

Conseil Municipal d'Enfants

Une présence remarquée à la journée des associations

Les jeunes conseillers ont profité de leur présence à la journée des associations du 4 septembre pour présenter leurs actions depuis le début de l'année 2010.

Chaque mois, il s'est passé quelque chose au CME : l'écosite de Vert-le-Grand (en janvier), le concours de soupe (en février), la visite du Sénat (en mars), la participation à une exposition sur les énergies renouvelables (en avril), une journée sportive (en mai), la rencontre avec le CME de Villiers (en juin). La journée des associations a également été l'occasion de distribuer le nouveau livret du CME en couleurs, remanié par les jeunes conseillers, qui reflète bien les missions et les projets du CME.

Une animation « quizz », ayant pour thème « la communauté du Val d'Orge » a été proposée aux enfants comme aux adultes, et a remporté un très vif succès.

Pour certains conseillers municipaux enfants, ce trimestre va marquer la fin de leur mandat. En décembre, 15 nouveaux conseillers municipaux enfants seront élus pour 2 ans.



Ils devront porter de nouveaux projets, débattre et réfléchir avec leurs camarades élus l'année dernière. Mais pour ceux qui

ont été élus en 2008, ce sera la fin d'une aventure qu'ils vous raconteront dans le prochain numéro de PIVO.

Commémoration de l'appel du 18 juin



Ce sont des représentants du CME qui ont lu, lors de la cérémonie commémorant l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940, le texte officiel ainsi que le texte de

Guy Moquet, « Petite maman chérie », avant d'entonner, avec leurs camarades de deux classes, élémentaire et maternelle, également présentes, l'hymne national.

Rencontres de conseillers municipaux enfants

À l'initiative du Conseil Municipal d'Enfants de Villiers-sur-Orge, une rencontre entre jeunes conseillers villiérais et villoissois a été organisée à Villemoisson, le samedi 19 juin 2010.

Accompagnés de Mme Thérèse LEROUX, maire de Villiers, les conseillers ont été reçus par M. CHOLLEY et Mme DURANTON en salle du conseil pour un temps d'échanges sur leurs différents projets, leurs pratiques et leur fonctionnement respectifs. Les conseillers se sont retrouvés le temps d'un pique-nique dans un espace vert près de la mairie où ils ont partagé au dessert des gâteaux confectionnés par chacun. L'après-midi s'est poursuivie par une partie de bowling à La Norville où les équipes se composaient de conseillers des deux villes. Pour beaucoup d'entre eux, ce fut une grande première.

Concertation

Les futurs grands projets pour Villemoisson-sur-Orge : la municipalité consulte les habitants

Notre commune dispose de nombreux équipements publics mis à disposition des habitants et des associations sportives et culturelles. Nous cherchons à améliorer la situation tout en restant raisonnables dans la gestion des fonds publics car c'est le meilleur moyen d'éviter de futures hausses d'impôts.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons votre avis sur six projets. Il nous sera utile pour déposer le dossier «contrat régional», si cette formule est maintenue.

D'ores et déjà nous avons identifié une priorité incontournable :

La construction d'un Centre Technique Municipal (CTM)

Il s'agit de construire, autour de l'ancienne mairie, un centre adapté pour les services techniques municipaux. Ce site, qu'ils occupent actuellement, n'a jamais été construit pour cet usage, avec un véritable CTM.

Nos agents bénéficieront ainsi d'un lieu plus conforme aux exigences de qualité, de sécurité et de professionnalisme. Ce projet tient compte du lieu très spécifique de l'implantation actuelle. Toute autre possibilité d'implantation nécessitera un nouveau projet.

Coût estimé : 480 000 € HT (à préciser)

Nous étudions également l'opportunité de cinq autres projets. Trois d'entre eux répondent à un même besoin d'extension de surfaces sportives en salle. Il s'agit de :

Possibilité 1

Réhabilitation du gymnase BOUTON

Actuellement petit et « énergivore ».

Coût estimé : 490 000 €

Possibilité 2

Construction d'une nouvelle salle de sport polyvalente

Surface doublée, sur le plateau Bouton en remplacement du gymnase BOUTON actuel qui sera démoli.

Coût estimé : 560 000 € HT (hors VRD)

Possibilité 3

Ajout d'une nouvelle salle d'évolution au Dojo

Avec vestiaires séparés, conformément à ce qui avait été esquissé dès l'origine. Cette salle serait plus particulièrement affectée à la gymnastique et aux autres arts martiaux, en remplacement du gymnase BOUTON actuel.

Coût estimé : 650 000 € HT

Votre choix pour l'un de ces trois projets sera à hiérarchiser dans l'ordre de vos priorités avec deux autres projets :

Reconstruction sur place du club ados

Actuellement hébergé dans deux anciennes salles de classe.

Coût estimé : 220 000 € HT (hors terrassement et VRD)

Reconstruction de la salle communale et les pavillons communaux adjacents

Pour contribuer à la réhabilitation de ce site, il pourrait s'agir d'un bâtiment avec une architecture moderne et fonctionnelle pour des réunions de famille et d'associations.

Coût estimé : 3 200 000 € HT

Réunion publique

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Lors de sa séance du 25 mars dernier, le conseil municipal décidait le lancement de la transformation du Plan d'Occupation des Sols de la commune en Plan Local d'Urbanisme. La procédure d'élaboration est en marche.

Parmi les différentes étapes, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D), nouveau document prévu par la loi Solidarité Renouvellement Urbain (S.R.U), qui définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement concernant l'organisation générale du territoire villemoissonnais est en cours de réalisation. Ces orientations

sont l'expression du projet urbain pour les années à venir. Elles mettent en cohérence les actions en cours sur la ville avec un projet de territoire destiné à répondre aux enjeux et aux besoins identifiés.

La procédure de mise en place du P.L.U s'élabore en concertation avec les habitants qui sont associés systématiquement aux

différentes étapes. Dans cette optique, mi novembre, le P.A.D.D sera présenté aux membres de la commission urbanisme, suivra une exposition en mairie, fin novembre, et enfin, la commune organise, le mercredi 15 décembre 2010 à 20h00, au Ludion, une présentation publique du P.A.D.D. Nous vous y attendons nombreux.

Votre avis est important, car nous ne pouvons pas financer tous ces projets à la fois.

Les avant-projets, après avoir été présentés à la journée des associations, sont consultables dans le hall de la mairie, une urne est disponible pour recueillir vos choix et vos avis.

Date limite : 12 novembre 2010.



Gymnase Bouton

D.R.



Club ados

D.R.



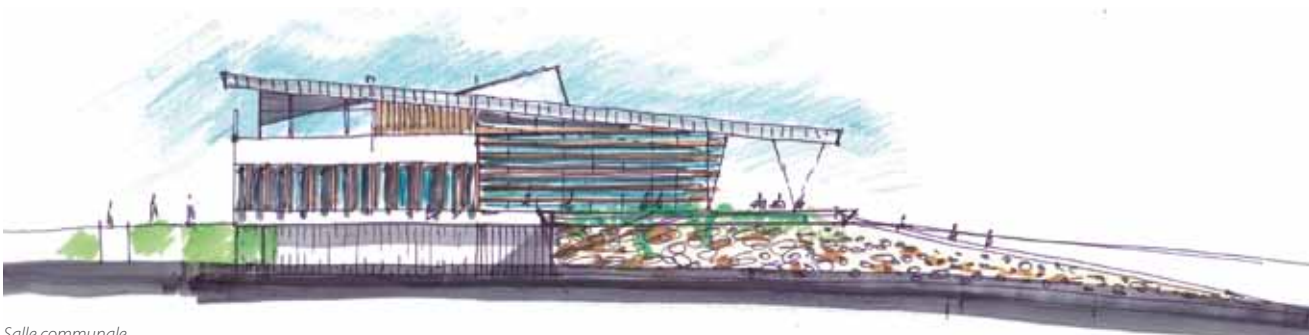
Extension Dojo

D.R.



CTM

Atelier Levandowsky Architectes



Salle communale

Atelier Levandowsky Architectes

SoutienLutte contre **la précarité énergétique**

La précarité énergétique a été identifiée comme un axe majeur d'intervention dans le cadre du Grenelle II de l'environnement. À ce titre, de nouvelles aides vont être mises en place.



Aux yeux de la loi, est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou des conditions de son habitat.

La démarche s'adresse en priorité aux propriétaires « occupants » (en collectif ou en individuel), à revenus modestes, résidant dans un habitat individuel ou collectif dont le bâti présente une mauvaise qualité thermique (absence d'isolation), dont les sources d'énergie sont particulièrement chères (cuve à fioul, installation tout électrique), qui utilisent des chauffages d'appoint ou

ne se chauffent pas, qui peuvent, en raison de problèmes liés à l'énergie se trouver en situation d'impayés.

Le processus mis en œuvre prévoit dans sa phase préliminaire le repérage des ménages susceptibles d'être éligibles à ces aides. Pour ce faire, la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne (DDT 91), a fait établir une fiche de liaison disponible auprès de l'assistante sociale, ou du CCAS, qui permettra aux propriétaires demandeurs d'être suivis et accompagnés dans leur démarche par les différents intervenants missionnés par la DDT 91.

*Fiche de liaison et renseignements :
CCAS - 01 69 51 56 07*

SeniorsCentre commercial de la Ville-du-Bois :
Dates des prochains transports en car

- Mardi 26 octobre
- Mardi 21 décembre

Renseignements en mairie (CCAS).

hommage

L'été 2010 aura malheureusement vu le départ de plusieurs Villemoissonnais qui ont, à un moment ou à un autre de leur existence, compté pour notre commune. Nous avons souhaité, en souvenir de chacun d'eux, leur dédier ces quelques lignes.

Pierre PLUMET a relancé la pratique du tir sportif à Villemoisson en créant en 1966 la « Section tir » au sein de l'Association Sportive de Villemoisson, avec l'appui de M. Marcel GIRARD, maire de l'époque, lui-même créateur en 1912 de la première Société de tir. Il fut fondateur en 1986 de l'association « La Cible de Villemoisson », toujours active aujourd'hui. C'est sous sa présidence qu'eut lieu le déménagement du stand de l'avenue d'Orgeval à l'emplacement actuel dans les bois des Genoux Blancs. Cet équipement sportif, conçu par lui et réalisé entièrement par les adhérents du club, est devenu maintenant le plus beau stand du département, le mieux équipé et est homologué par la Fédération Française de Tir pour l'organisation des championnats départementaux et régionaux.

Pierre PLUMET a toujours participé avec dynamisme à toutes les manifestations organisées dans notre ville, notamment à la kermesse paroissiale qu'il annonçait dès l'aurore à bord de sa voiture sonorisée pour l'occasion. Il était connu et aimé de beaucoup pour sa gentillesse, sa disponibilité, son franc parler et quelquefois ses « coups de gueule ». Il était titulaire de la Médaille d'argent de Jeunesse et Sports et a longtemps été pompier volontaire.

Charles LEGRIS, conseiller municipal durant 3 mandats successifs (1989, 1995 et 2001) s'est toujours impliqué de façon discrète mais très assidue dans les affaires communales. Jusqu'à son décès, en juillet, il faisait encore partie, en tant qu'invité extérieur, de la commission travaux, urbanisme, environnement.

Henri-Georges LÉPINE, sans avoir jamais été conseiller municipal, a beaucoup œuvré en tant que membre du « Comité de Défense de Villemoisson », notamment avant 1973, année de parution de « la circulaire Guichard » sur les grands ensembles. Se dévouant sans compter, tout en n'étant pas un spécialiste de l'urbanisme, ses réflexions et ses travaux ont toujours permis de faire accélérer les prises de position pour les aménagements de Villemoisson.

Entreprise / Association

Ils exercent sur **la commune...**

Avertissement : ces informations n'engagent que leurs auteurs et ne signifient pas une recommandation par la mairie.

Un parcours jonché d'étoiles



Après le Grand Véfour avec Raymond Oliver, Taillevent, Lasserre, Le Jules Verne, le Carré des Feuillants d'Alain

Dutournier dont il a dirigé le service de salle pendant 17 années, Patrick VILDARY crée « LE PATISSON » afin de faire partager sa passion.



Restaurant « LE PATISSON »
14 avenue Guy Moquet
Tél. & Fax : 01 60 16 70 99
E-mail: lepatisson@orange.fr
www.lepatisson.fr

Un bébé vient de naître à Villemoisson

Il se prénomme : « Amis du marché V.S.O » Dans le souci de toujours mieux servir les Villemoissonnais, cette association loi 1901 est ouverte à tous les commerçants et artisans sédentaires ou non de la commune et du marché. Les Villemoissonnais qui souhaitent être membres bienfaiteurs sont les bienvenus.

Cette association a déclaré son siège social au : 22 avenue du Grand Orme à Villemoisson (91360). Elle est présidée par M. Franck LUQUET, artisan coiffeur à Villemoisson et qui, de ce fait, a nommé membres d'honneur : Monsieur François CHOLLEY, maire, Madame Marianne DURANTON ; 1^{er} adjoint au maire et Conseillère générale.

Longue vie et beaucoup d'adhérents pour cette association qui s'engage à dynamiser tous les commerces de proximité.

Le Président.

le marché...

Première bougie : **un anniversaire réussi !**



Déjà un an que les commerçants et les Villemoissonnais font vivre le marché créé le 3 octobre 2009. Vous avez été nombreux à venir à ce rendez-vous de fête, et même le temps clément a été de la partie.

Animation folklorique avec un groupe de danse breton de Savigny-sur-Orge - comme quoi la Bretagne n'est pas si loin que cela, il suffit simplement de traverser l'autoroute A6 - animation musicale avec un groupe de joueurs de jazz, des bons d'achats à gagner pour tous les clients du marché, un pot de l'amitié animé et organisé par nos amis de l'association VEF, un cocktail complet, gage de réussite.



À cette occasion, François CHOLLEY a accueilli certaines personnalités qui s'étaient déplacées l'année dernière pour le lancement et qui, fidèlement, ont souhaité fêter avec les Villemoissonnais ce premier anniversaire. Étaient présents, Olivier LÉONHARDT, président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge, Gérard HUOT, président de la Chambre de Commerce et d'Indus-

trie, Thérèse LEROUX, maire de Villiers-sur-Orge, Adeline HUBERT, maire-adjoint de Longjumeau, Marianne DURANTON, Conseillère Générale et 1^{re} adjointe de la commune ainsi que les élus villemoissonnais.

Cerise sur le gâteau, un invité surprise de dernière heure : un nouveau poissonnier sur votre marché !

Tri sélectif

Rappel des consignes de tri



Afin de connaître la qualité du tri sélectif, le SIREDOM effectue des échantillonnages sur les collectes entrantes au centre de tri. D'après les résultats de ces échantillonnages, la qualité du tri s'est beaucoup dégradée sur l'ensemble des communes du Val d'Orge au cours de l'année 2009. La moyenne de 20 % de refus par benne, acceptée par le SIREDOM est largement dépassée : refus emballages à Villemoisson : 23,84 % (contre 15,82 % en 2008) et déjà 21,19 % au 1^{er} semestre 2010.

Nous vous rappelons donc ci-dessous « les bons gestes du tri » :

Quelques pratiques à respecter	
CONTENEUR JAUNE	<p>Dans le conteneur jaune, en vrac (pas de sac dans le bac) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartons d'emballage vidés, journaux, revues, magazines, cahiers, papiers (sans leur film plastique) • Bouteilles et flacons plastiques (avec les bouchons) • Boîtes, canettes, bidons métalliques, briques alimentaires (bien vides, inutile de les laver) <p>ON MET DANS LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES : le polystyrène, barquettes alimentaires, sacs et films en plastique souple et mince, les pots de yaourt en plastique, les emballages souillés et humides.</p>
CAISSETTE POUR LE VERRE	<p>Dans la caissette pour le verre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pots, bocaux, bouteilles en verre <p>ON MET DANS LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES : le verre non recyclable (vaisselle, vase, ...)</p> <p>ATTENTION : les couvercles en métal vont dans le bac jaune, les bouchons en liège, en plastique et les capsules vont dans la poubelle d'ordures ménagères.</p>
CONTENEUR VERT	<p>Dans le conteneur vert :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tontes de gazon, feuilles, tailles de haies <p>Hors bac : fagots d'1,20 m de longueur maxi</p> <p>NOTA : si besoin, un bac complémentaire peut être fourni en fonction de la superficie des propriétés.</p>
DÉCHÈTERIE	<p>À déposer en déchèterie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gros et petit électroménager, hi-fi, matériel informatique, autres appareils électrique et électronique ou repris gratuitement contre tout achat d'un appareil neuf. • Produits toxiques ou dangereux : peinture, solvants, acides, ... • Vêtements usagés, chiffons, tissus, ... • Meubles, literie, ... ou enlèvement le dernier jeudi du mois
COMMERÇANT	<p>À rapporter chez vos commerçants (gratuit, sans obligation d'achat) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Piles, ampoules, médicaments, batteries, ...

En cas de doute, il vaut mieux mettre les déchets dans la poubelle d'ordures ménagères ou demander des précisions au numéro vert 0 800 293 991. Pensez également pour vos objets, meubles, ... toujours en bon état ou réparables, à la bourse aux échanges de l'Agglo : www.agglo-valdorge.fr

Bénévolat

L'Association des Conciliateurs de l'Essonne recrute...

Les conciliateurs de justice, auxiliaires de justice assermentés, nommés par le premier Président de la Cour d'Appel sur proposition du Président du Tribunal d'Instance, sont une vingtaine en Essonne. Leur effectif est insuffisant pour couvrir tous les cantons du département et répondre aux besoins grandissants de notre société qui connaît de plus en plus de conflits (litiges entre locataires et bailleurs, litiges de la consommation, litiges de voisinage, ...). Regroupés au sein de l'association des Conciliateurs de l'Essonne, ils tiennent des permanences en mairie, en Maison de Justice et du Droit et au Point d'Accès au Droit.

Pour être conciliateur de justice, il convient de justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine juridique et d'avoir les caractéristiques de personnalité adéquates : sens des relations humaines, bonnes capacités d'écoute, diplomatie, sens de l'équité... Les conciliateurs de justice sont principalement d'anciens cadres du secteur privé ou public. Leur motivation est de se rendre utile à la collectivité, contribuer à créer du lien social et améliorer la cohésion de notre société.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit étant donné qu'il est bénévole.



Pour tout renseignement, si vous souhaitez faire acte de candidature : M. BISMUTH (06 80 93 40 49), Président de l'Association des Conciliateurs de l'Essonne ou M. Louis MOREL, secrétaire (06 03 05 22 72).

expression des élus non majoritaires pivo

Grande nouveauté de rentrée, des projets pour Villemoisson...

Vous avez pu constater lors de la journée des associations que la municipalité sollicitait votre avis sur des **projets de construction ou de rénovation de bâtiments communaux**. Ceux qui seront choisis et retenus s'inscriront dans le prochain contrat régional. **En effet, la Région finance à travers ce contrat 40% des travaux, sur la base de 3 projets et pour un montant maximum de 3 millions d'euros.**

C'est le même principe qui a prévalu pour la construction de la structure « Petite Enfance », du dojo ainsi que pour la rénovation du manoir du Vieux Logis.

Vous deviez choisir trois projets sur les cinq proposés par la Mairie.

Certes c'est bien, mais tout aussi dommage, puisque les cinq propositions s'avèrent des plus utiles sinon indispensables :

- un bâtiment pour le « Club Ado »,
- la rénovation ou la reconstruction du gymnase Bouton,
- une seconde salle pour le dojo,

- la rénovation de la salle municipale située rue Marcel Girard
- un bâtiment pour les services techniques.

Selon nous, élus de « **Mieux Vivre à Villemoisson** », la liste des propositions devrait être plus longue et comprendre :

- des travaux d'entretien dans le gymnase du Cosec,
- un bâtiment approprié et spécifique pour accueillir l'association « Au petit bonheur » qui est actuellement dans un grand pavillon qui a vocation à accueillir une famille (5 pièces),
- le terrain de basket de rue promis aux dernières élections municipales par la majorité en place.

Des projets, encore et toujours plus, qui feraient monter les impôts, diront certains...

Nous leur rétorquons que des « Algécos » ne sont pas les plus appropriés pour accueillir nos enfants, qu'il pleut dans le gymnase Bouton, que la seconde salle du dojo était promise par Monsieur Chollet et ses colistiers lors des avant-dernières élections municipales, promesse non tenue, que Villemoisson

ne possède pas vraiment de salle de réunion pour de grands événements familiaux, que le local des services techniques municipaux n'est plus aux normes, que le gymnase du Cosec est bien loin de répondre aux exigences environnementales et que son entretien coûte très cher à la collectivité, ...

Pour être complet, il faut savoir que les délais de réalisation du contrat régional sont de trois à cinq ans, ce qui permet de planifier les dépenses.

Nous avons suggéré que le nouveau local technique soit érigé sur un terrain que RFF (Réseau Ferré de France) possède et souhaite revendre. Ce terrain se situe rue de Morsang, à l'angle de la bifurcation sur la route de Corbeil. Compte tenu de la circulation dans ce quartier, affecter ce terrain à cet usage, nous semble préférable à toute autre option.

Les élus de « Mieux Vivre à Villemoisson » vous souhaitent une bonne rentrée en ces temps difficiles pour beaucoup.

*Nous contacter :
nadine.raquillet@orange.fr - 06 16 87 04 87*

Vacances

Prends ton sac à dos !

Nous partons entre amis en vacances !

L'opération « Sac Ados »* s'adresse à un public de jeunes âgés de 16 à 25 ans souhaitant monter et réaliser un projet de vacances autonomes. Les jeunes bénéficient d'un soutien logistique et financier pour partir en France ou en Europe. Le club ados est partenaire du Conseil général pour mettre en place ce dispositif.

Cette année les animateurs ont reçu 14 jeunes répartis en 3 groupes qui représentaient 8 demandes d'attribution pour des Villemoissonnais. Ils ont constitué un dossier et ont présenté leur projet devant une commission d'attribution. Suite à cette audition 8 sacs d'une valeur de 160 euros ont été remis.

Le 14 septembre 2010, autour d'une collation, les jeunes sont venus parler au club ados de leurs vacances aux membres de la commission composée d'élus. Les animateurs en ont profité pour leur poser quelques questions.

Le club ados : Comment avez-vous connu le dispositif « Sac Ados » ?

Les jeunes : Grâce à des amis qui ont déjà participé au dispositif ou d'autres qui constituaient leur dossier dans d'autres structures jeunesse. Par contre, nous n'avons pas remarqué d'affiches publicitaires dans Villemoisson.

Le club ados : L'opération sac à dos vous a-t-elle aidé à construire un véritable projet de vacances ?

Les jeunes : Oui, le fait de préparer un projet construit avec des éléments imposés (budget, activités) oblige à réfléchir concrètement à notre voyage. Nous nous rendons compte rapidement qu'il ne suffit pas de déterminer la destination et le mode d'hébergement pour construire un projet de vacances.

Le club ados : Le montage du dossier vous a-t-il paru compliqué ?

Les jeunes : Au début la constitution du dossier a paru fastidieuse, surtout la partie concernant le budget. Nous n'avons pas l'habitude d'évaluer nos dépenses alimentaires et culturelles.

Le club ados : L'accompagnement proposé par le club ados vous a-t-il aidé ?



Les jeunes : Oui, les animateurs nous proposent des rendez-vous de préparation, nous aident en fixant des échéances pour nous permettre de préparer nos vacances à temps.

Le club ados : Comment avez-vous vécu votre soutenance orale auprès de la commission d'attribution ?

Les jeunes : Au début nous prenons l'épreuve comme une contrainte supplémentaire mais l'ambiance est réellement sympa avec le jury et c'est instructif de découvrir les projets des autres groupes.

Le club ados : Sans le dispositif « Sac Ados » seriez vous quand même partis ?

Les jeunes : Oui nous serions partis, l'aide financière « Sac Ados » est en fait pour nous un bonus pour avoir plus de moyens sur le lieu de nos vacances au niveau des activités à faire sur place, et non une nécessité pour le départ.

* Opération proposée et financée par le Conseil général de l'Essonne.

Sondage

Résultats enquête de satisfaction du club ados

Fin avril début mai, le service jeunesse lançait deux questionnaires de satisfaction, l'un destiné aux parents des adhérents du club ados, l'autre aux jeunes majeurs. Nous vous présentons ci-dessous une synthèse des réponses obtenues.

Enquête destinée aux parents (28 retours)

Très satisfaits + satisfaits :

93% : par l'équipe d'encadrement et la diversité des activités proposées, le partenariat avec le collège (accueil des collégiens pendant les heures de permanence), accueil différencié (mineurs/majeurs).

Peu satisfaits + insatisfaits :

7% : par les nouveaux créneaux horaires (fermeture à 17h30 au lieu de 19h en semaine pour les mineurs afin d'accueillir les majeurs).

Quelques commentaires à noter :

Excellent encadrement des jeunes (professionnalisme et motivation des animateurs), animateurs sympathiques et de bons conseils pour les jeunes, partenariat avec le collège (initiative très appréciée par les jeunes), accueil différencié souhaitable (mais heure de fermeture trop tôt), plus d'espace souhaité, élargissement de la plage horaire, locaux peu accueillants de l'extérieur (« quand on ne connaît pas, on a peur de laisser nos enfants »), (« avec un

peu de moyens pour refaire l'extérieur et l'intérieur, ce serait un lieu génial »).

Enquête destinée aux jeunes majeurs (20 retours)

Satisfaits :

65,5% : par l'accueil différencié, la mise en place d'un stage théorique BAFA, l'accompagnement de projets, le Fêt'Estival.

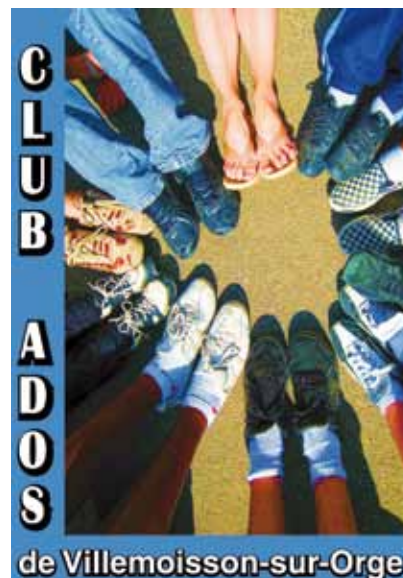
Insatisfaits :

34,5% : par la réduction des horaires d'accueil (17h/19h sauf le mercredi et les vacances scolaires).

À la question, « qu'aimeriez vous trouver au Club Ados ? », ils répondent : un atelier musical, plus de soirées, un espace dédié à toute heure aux discussions et au dialogue.

Conclusion

Les parents et les jeunes sont d'accord sur la qualité de l'encadrement, satisfaits par l'accueil différencié car cela permet une qualité d'accueil, l'entretien individuel et le dialogue avec les animateurs.



En revanche, ils trouvent que les nouveaux horaires ne sont pas adaptés aux besoins. L'idéal serait de pouvoir accueillir les mineurs et les majeurs en même temps de 14h à 19h dans deux salles séparées, mais la structure n'est pas adaptée pour faire deux accueils en parallèle.

Sur l'agenda du club ados

3 décembre : FLASH MOB

En ouverture du Téléthon de Villemoisson à 18h30 (salle polyvalente)

Une flash mob (terme anglais signifiant « mobilisation éclair ») est le rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer une chorégraphie commune que chacun aura répétée individuellement à partir de la vidéo disponible sur Internet.

<http://www.regardsdejeunes.canalblog.com>

Vacances de février

Séjour d'une semaine aux sports d'hiver

- 15 places disponibles pour les 11-17 ans
- Tarification en fonction du QF pour les Villemoissonnais
- **Réunion d'information le 1^{er} décembre à 19h au club ados**
- Inscription à partir du 20 décembre

Contact : Club-Ados - avenue des Gardes Messiers (face au Ludion) 01 69 04 56 24 (du lundi au vendredi de 14h à 19h)



Médiathèque

« Lire en Val d'Orge », le portail Internet des médiathèques du Val d'Orge

Juste avant l'été, la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge a procédé aux opérations techniques de mise en place de la mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques et médiathèques des villes du territoire communautaire. Le portail est aujourd'hui opérationnel.

Le portail Internet www.lireenvaldorge.fr fournit un catalogue complet et unique, compilant la totalité des ressources documentaires disponibles sur l'ensemble des médiathèques du Val d'Orge. Il permet à chacun de pouvoir satisfaire, facilement et rapidement, ses recherches documentaires et ses envies culturelles. Grâce à la rubrique « coup de cœur » les internautes peuvent être aiguillés dans leurs lectures personnelles et la rubrique « événements » présente l'actualité culturelle du réseau.

Un espace personnel permet aux abonnés d'avoir accès à leur compte, pour vérifier notamment quels sont leurs emprunts, les prolonger ou réserver des documents. Ce catalogue verra la poursuite de son aboutissement avec la mise en place de la carte unique d'ici la fin de l'année. Elle sera ensuite proposée aux Valdorgiens et permettra à chaque usager inscrit dans une des médiathèques du réseau, d'emprunter des documents dans tous les établissements de prêt du territoire.

**Les animations de la médiathèque****« À petits petons »**

Pour les enfants de la naissance à 3 ans conviés avec leurs parents à partager des histoires, comptines et jeux de doigts. Après un temps passé tous ensemble à écouter des histoires et chanter, les enfants peuvent choisir les livres qui les attirent le plus et se les faire raconter par leurs parents.

Un samedi par mois à 10h45.

Prochaines dates : 30/10, 13/11, 11/12.

« Les histoires du mercredi »

Pour les enfants de 3 à 10 ans. Un bibliothécaire effectue une lecture collective d'albums : contes, kamishibai, théâtre d'images, etc.

Tous les mercredis à 10h30 et à 11h. Entrée libre.

« Les jeudis des tout-petits »

Pour les enfants de 0 à 3 ans, quel que soit leur mode de garde (crèche, assistante maternelle, parents, grands-parents...) pour un temps partagé de lectures, comptines et jeux de doigts. Le bibliothécaire éparpille des livres adaptés aux petits dans toute la section jeunesse, les enfants sont libres de se déplacer et de choisir les livres qu'ils souhaitent écouter. Les adultes accompagnateurs sont mis à contribution pour raconter les histoires.

Chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois, de 10h à 11h30.

Prochaines dates : 4/11, 18/11, 2/12, 16/12.

Exposition

L'aéronautique à l'honneur !



Le maire, François CHOLLEY, Eliane JOLY, maire-adjoint à la culture et Emile MERCIER, recevaient Serge DASSAULT, sénateur, et Guy MALHERBE, député, au vernissage inaugural.

Du 23 au 26 septembre, le service culturel municipal, en collaboration avec Émile MERCIER, présentait au Ludion une exposition sur l'aéronautique provenant en grande partie du patrimoine culturel et historique d'Air France. Maquettes d'avions, panneaux consacrés à MERMOZ et SAINT-EXUPÉRY, mais aussi modèles réduits, carnets de vol, affiches... prêtés par des collectionneurs

privés, ont passionnés les nombreux visiteurs ainsi que les écoliers des 9 classes de Villemoisson et leurs enseignants. Cette exposition fut l'occasion de remettre la médaille d'or de l'Assemblée Nationale à Caroline DAOULAS, Raoul JOUINOT et Emile MERCIER, personnels d'Air France, qui œuvrent bénévolement en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine d'Air France.

Conservatoire

Rencontres et échanges entre les écoles et le conservatoire

Lundi 13 septembre, les enfants du 3^e cycle de l'école élémentaire des Erables ont été invités par les professeurs du conservatoire de musique à assister, au Manoir du Vieux Logis, à une présentation de leurs instruments et à des petits concerts sous forme de duo.

L'objectif de cette invitation était de faire partager la passion des professeurs aux enfants, de les éveiller à la musique et leur faire découvrir le plaisir de jouer. Les instruments présentés étaient le piano, le violon, la clarinette, le saxophone, la flûte à bec, la flûte traversière.

La rencontre faisait suite aux échanges amorcés lors de l'année scolaire précédente au cours de laquelle les professeurs du conservatoire avaient fait le déplacement dans les écoles Erables et Bouton pour présenter leurs instruments aux enfants. Ils étaient venus notamment avec le violon, l'alto, la flûte à bec, la flûte traversière, la trompette et la guitare, ces instruments étant facilement déplaçables. Des fiches pédagogiques présentant les diffé-

rents instruments de musique leur avaient été distribués afin de garder un souvenir de ces rencontres et de les informer des possibilités d'enseignement à Villemoisson.

Le directeur du conservatoire nous rappelle, qu'en effet, la pratique musicale est une activité complète qui fait appel à de nombreuses qualités et qui permet l'épanouissement des enfants. L'apprentissage de la musique favorise leur développement, les aide à acquérir des qualités d'écoute, de coordination, de concentration... Il nécessite volonté, patience et persévérance et contribue à l'éducation des enfants. Ces présentations ont été un succès. Les enfants, attentifs et curieux ont été ravis de ces échanges.

Aussi le conservatoire et les écoles souhaitent continuer ce partenariat et vont réfléchir ensemble à de nouvelles rencontres.



à savoir pivo

Retraités : changement d'adresse à signaler à la CNAV

Les retraités franciliens du régime général qui ont déménagé en cours d'année doivent signaler à la CNAV leur nouvelle adresse avant le 1^{er} décembre. Ils pourront ainsi être informés sur le montant de la retraite devant figurer sur leur future déclaration de revenus pré-remplie.

Cette opération peut s'effectuer :

- par courrier postal en précisant le numéro de retraite, à l'adresse suivante : CNAV 75951 Paris Cedex 19
- ou par Internet : www.changement-adresse.gouv.fr

Autorisation de pénétrer sur les propriétés publiques ou privées

Un arrêté préfectoral en date du 27 mai 2010 autorise les agents de l'Institut Géographique National chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de stéréopréparation, de levée ou de révision des cartes et l'installation de repères de bornes, les géomètres privés opérant pour le compte de l'IGN et le personnel qui les aide dans ces travaux, à circuler librement sur le territoire des communes du département de

l'Essonne et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes (sans toutefois pouvoir pénétrer à l'intérieur des maisons d'habitation).

L'introduction des agents désignés ci-dessus ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'un arrêté préfectoral indiquant les communes sur le territoire desquelles les études doivent être faites. Les personnels seront munis de cet arrêté qu'ils seront tenus de présenter à toute réquisition.

Au besoin, les maires des communes seront invités à prêter leur concours et l'appui de leur autorité aux personnels ci-dessus désignés et doivent également prendre toute disposition pour qu'ils puissent, sans perte de temps, consulter les documents cadastraux.

Courriers électroniques frauduleux

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) informe les contribuables de la circulation de courriers électroniques

frauduleux adressés à certains contribuables par un expéditeur utilisant la signature de l'administration fiscale et l'entête du Ministère du Budget ou de la DGFIP, invitant les contribuables à remplir un formulaire joint afin de communiquer des informations personnelles (nom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone) ainsi qu'un numéro de carte bancaire en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

La Direction Générale des Finances Publiques, totalement étrangère à cet envoi, rappelle qu'elle ne fait jamais d'envois par contact électronique (courriel) ou téléphonique pour demander des informations. Par ailleurs, le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt. La DGFIP a déposé plainte pour qu'une enquête judiciaire soit engagée.

Soyez prudents : ne répondez pas à ces messages et supprimez les systématiquement.

Bienvenue sur votre nouveau site Internet

La ville vient de mettre en ligne votre nouveau site Internet aux adresses suivantes :

www.mairie-villemoisson.fr et www.villemoisson.fr.

L'ancien site avait été créé il y a plus de 10 ans et nous avons voulu le refondre et l'améliorer. Internet est aujourd'hui un outil incontournable et nous nous devons de proposer aux Villemoissonnais de nouvelles fonctionnalités, une nouvelle ergonomie et surtout un outil convivial et très riche en actualités et en informations utiles.

Les principales nouveautés résident dans la navigation, la présentation des pages, le contenu des articles et dans l'insertion de nouvelles fonctionnalités.

- La navigation a été le point de départ de la refonte du site. En effet, nous avons travaillé avec l'ensemble des services pour organiser les rubriques par thèmes et pour faciliter la recherche des différents sujets.

- Le contenu de chaque rubrique a été, quant à lui, réactualisé et de nombreux liens vers d'autres sites institutionnels sont proposés pour compléter les recherches et trouver rapidement les bonnes informations. Les animations de la page d'accueil du site vous informent ou vous rappellent l'actualité culturelle et sportive à Villemoisson.

Désormais :

- il est plus aisé de consulter les différentes parutions municipales telles que le journal municipal « PIVO », le guide culturel « Sortir à Villemoisson », les comptes rendus des conseils municipaux, ... il est possible de les télécharger,
- un plan interactif vous permet de choisir votre itinéraire et de trouver facilement les lieux de vos destinations,
- les entreprises peuvent consulter les marchés en cours et télécharger les dossiers pour y participer,
- un moteur de recherche interne au site vous permet de trouver à l'aide de mots clés des informations précises.

Le site Internet de la ville, tel qu'il vous est présenté aujourd'hui, est évolutif. Nous mettrons régulièrement à jour les informations. Vos remarques, vos idées et vos suggestions seront toujours les bienvenus. L'objectif de ce site étant de répondre au mieux à vos attentes.

Contact : epne@villemoisson.fr

